



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le quinze décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le neuf décembre deux mil vingt-et-un, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents :

M. Pascal Thévenot, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup à partir de la délibération n° 2021-12-15/02 incluse, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Catherine Despierre, Mme Nathalie Normand, Mme Valérie Sidot-Courtois à partir de la délibération n° 2021-12-15/02 incluse, M. Arnaud Bertrand, Mme Solange Pétre-Racca, M. Omar N'Dior, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, Mme Christine Decool, M. Philippe Ferret, M. Pierre-François Brisabois, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau.

Ont donné procuration :

Mme Magali Lamir à M. Jean-Pierre Conrié, M. Frédéric Hucheloup à Mme Elodie Simoes jusqu'à la délibération n° 2021-12-15/01 incluse, Mme Johanne Ledanseur à M. Damien Metzlé, Mme Dominique Busigny à M. Bruno Drevon, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Nathalie Brar-Chauveau jusqu'à la délibération n° 2021-12-15/01 incluse, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Bruno Larbaneix à M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin à Mme Michèle Ménez, M. Michaël Janot à M. Marouen Touibi, M. Amroze Adjuward à M. Philippe Ferret, Mme Sophie Paris à M. François Daviau.

Secrétaire de Séance :

M. Damien Metzlé.

Délibération n° 2021-12-15/01

Objet : budget principal 2021 - Décision modificative n° 3.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,

VU sa délibération n° 2020-12-16/02 du 16 décembre 2020 approuvant le budget primitif de la Ville pour l'année 2021,

VU sa délibération n° 2021-04-14/09 du 14 avril 2021 adoptant la décision modificative n° 1 au budget de la Ville 2021,

VU sa délibération n° 2021-06-23/04 du 23 juin 2021 adoptant la décision modificative n° 2 au budget de la Ville 2021,

VU les avis favorables, à l'unanimité, rendus par les commissions Ressources, Aménagement et Environnement, et, Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 06 décembre 2021,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'ajuster les crédits de l'exercice en cours.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité avec 34 voix pour et 1 voix contre (M. Amroze Adjuward),

ADOpte la décision modificative n° 3 au budget de la Ville 2021, telle que détaillée dans les tableaux ci-dessous :

Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
014	739222	FSRIF	-1 200 000,00 €	
	023	Virement à la section d'investissement	1 200 000,00 €	

Investissement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
10	10226	Taxe d'aménagement	30 000,00 €	
21	2151	Réseaux de voirie	-800 000,00 €	
21	2152	Installations de voirie	-380 000,00 €	
27	275	Dépôts et cautionnements versés	1 200 000,00 €	
10	10222	FCTVA		250 000,00 €
13	1322	Régions – Subventions		-1 400 000,00 €
041	2313	Constructions – Louvois	970 000,00 €	
041	2031	Honoraires	1 600,00 €	
041	238	Avances – Mandat Louvois		970 000,00 €
041	237	Avances incorporelles		1 600,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement		1 200 000,00 €

Délibération n° 2021-12-15/01

Objet : budget principal 2021 - Décision modificative n° 3.

DIT que les documents d'informations budgétaires et comptables seront consultables sur le site internet de la Ville.

Fait et délibéré en séance le 15 décembre 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20211217-DEL_21_12_15_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2021

acte affiché du 17/12/2021 au 20/02/2022